Granby, le 24 novembre 2020

Par courriel :

Monsieur Christian Dubé

Ministre de la Santé et des Services sociaux

26, boul. Taschereau, bureau 306

La Prairie (Québec) J5R 0R9

Christian.Dube.LAPR@assnat.qc.ca

Monsieur Lionel Carmant

Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

498, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3V9

Lionel.Carmant.TAIL@assnat.qc.ca

**Objet : Invitation à reconnaître les personnes œuvrant auprès de la clientèle présentant des troubles graves du comportement (TGC)**

Messieurs,

Par la présente, vous être conviés à venir visiter un de nos établissements hébergeant des personnes présentant des troubles graves du comportement. Les intervenantes et les intervenants qui y travaillent doivent composer jour après jour avec non seulement une charge psychologique intense, mais aussi avec de l’agressivité et des comportements violents. Ils méritent votre pleine reconnaissance!

Comme nous l’avons dit à plusieurs reprises, la réforme Barette a fait des ravages partout dans le réseau. Elle a été particulièrement dévastatrice pour les services sociaux. Si votre gouvernement a une réelle volonté de valoriser les personnes qui travaillent dans ces conditions extrêmement difficiles, il doit, dès maintenant, donner un coup de barre et réinvestir massivement pour diminuer la surcharge et reconnaître ces travailleuses et travailleurs à leur juste valeur!

Nous sommes en attente d'un retour de votre part, afin de planifier votre visite.

L’heure n’est plus aux beaux discours, il y a urgence d’agir!

Roxanne Palardy

Représentante des technicien-nes et professionnel-les de la santé et des services sociaux